



Syndicat National des Agents des Douanes

Sections des douanes CGT De l'interrégion de Nouvelle Aquitaine

Déclaration préalable au CTSD audio du 4 juin 2020

Monsieur le Président,

La pandémie du Covid-19 frappe l'ensemble de la planète sans distinction de nationalité, d'origine ethnique ou sociale. Cette crise sanitaire a mis en évidence les inégalités sociales et sanitaires et nous ne pouvons que constater que ce sont les populations les plus pauvres qui subissent de plein fouet les conséquences de cette pandémie.

La crise que nous traversons a montré l'importance des services publics et combien il était dangereux de les sacrifier sur l'autel de la rigueur budgétaire.

Dangereux pour l'utilisateur mais aussi pour la sphère économique et bien sûr les salariés qui subissent aujourd'hui les plans sociaux et les fermetures d'usines.

Malgré ce constat, ceux qui prônaient les suppressions de lits d'hôpitaux ou les fermetures d'écoles, les suppressions de postes de soignants, d'enseignants ou de douaniers sont toujours là dans les médias ou dans les lieux de pouvoir institutionnels.

Lorsqu'ils quittent leur fonction ils sont remplacés par leurs clones.

Ainsi, lorsque le premier président de la Cour des Comptes quitte ses fonctions après 10 ans d'exercice il est remplacé par un âpre défenseur du CICE et de l'externalisation des services publics.

Le monde d'après n'est pas pour demain et en l'absence d'une application STOP BOOMER les travailleurs devront se battre pour le voir émerger.

Pourtant, les femmes et les hommes qui font vivre le service public ont été à la hauteur du défi sanitaire malgré la pénurie de moyens et de matériel de protection à laquelle ils ont été confrontés.

A part les discours enflammés de remerciements, ils n'ont eu pour seule reconnaissance qu'une prime ponctuelle pour certains d'entre eux et le vol de RTT et de congés pour ceux qui étaient en autorisation d'absence. Quelle honte !

La note de la direction générale sur le sujet est parue sur le site ALADIN et a été portée à la connaissance de tous les agents. A ce jour, tous les collègues s'interrogent sur le nombre de jours qui leur sera retiré ou pas ? Pas de son, pas d'images.

Nous en concluons qu'aucun agent n'aura de jours de RTT ou de congés de retirés.

Il ne suffit pas que les demandes de reconnaissance pécuniaire ou d'augmentation d'effectifs soient légitimes pour qu'elles aboutissent, il faut aussi que les salariés s'organisent et luttent pour les obtenir. Il en a toujours été ainsi et ceux qui font croire le contraire se payent de mots !

Cette crise est aussi celle d'un système qui fait produire les articles y compris les plus stratégiques à l'autre bout du monde pour garantir des rendements à deux chiffres aux actionnaires sur le dos des travailleurs.

Est-ce que les gouvernements, en premier lieu ceux de l'Union européenne, ont compris la leçon ? Rien n'est moins sûr !

Nous attendons avec inquiétude les contreparties sociales qui vont être demandées aux États-Membres par la Commission pour pouvoir bénéficier du plan de relance de 750 Milliards d'euros.

Il y a un risque qu'elles soient du même tonneau que le contenu des ordonnances déréglementant le droit du travail pendant l'état d'urgence sanitaire.

Néanmoins, le mode de remboursement de prêt qui passe par la création de nouvelles ressources propres au profit de l'Union peut constituer un espoir pour relocaliser les industries et favoriser la transition énergétique avec des taxes sur le carbone aux frontières, sur le plastique, ou encore sur les géants du numérique.

Les missions douanières de perception et de contrôles des flux commerciaux internationaux reviendront au premier plan si ce mode de remboursement du prêt se confirme.

S'agissant des sujets qui nous occupent aujourd'hui, nous regrettons d'avoir à batailler tant et plus, en intersyndicale, pour obtenir ce qui devrait être la normalité c'est à dire d'être consultés sur les points d'actualités que sont le suivi du PRA et la réorientation de l'activité de la BSE de Mérignac pas forcément sur le vecteur routier.

La motion que nous avons fait tourner au sein de la BSE et exigeant le respect des prérogatives des élus des personnels a recueilli 22 signatures, preuve que les collègues sont attachés à la démocratie sociale parfois davantage que les organisations syndicales.

Concernant le PRA, des sujets très concrets méritent d'être examinés comme le maintien en télétravail de nos collègues désireux d'y rester dans un contexte toujours très compliqué, l'ambiance thermique dans les bureaux et l'utilisation ou non des climatiseurs, les prestations de nettoyage, les stocks d'EPI disponibles, les projections des effectifs en présentiel par service pour les prochaines semaines, le rythme de travail et les ratios de seconde parties de nuit en surveillance qui devront suivre le même sort que les moyennes d'heures de nuit tel que décrit dans la note DG du 28 mai 2020, la restauration collective, l'aménagement des bureaux en plexiglas pour les services recevant du public ou encore les délais pour traiter les remboursements de taxes dans les DR.

Pour nous, ces questions sont prioritaires et passent avant toutes les logiques de performance et d'objectifs qui ont fait tant de dégâts que nous payons aujourd'hui. C'est pour examiner ces questions avec tout le soin qu'elles méritent que nous avons demandé le report de l'examen du point de l'ordre du jour concernant le bilan d'activité 2019 qui nous le maintenons ne revêtait aucun caractère d'urgence.

Mais votre volonté de revenir le plus rapidement possible à la situation antérieure au 17 mars en faisant fi du contexte sanitaire et des risques pour les agents ne laisse pas de place à la discussion.

Vous tenez à recevoir les lauriers de la direction en tête de la reprise d'activités au mépris du rythme biologique des agents et de leur sécurité.

Réussir ce déconfinement est le souhait de chacun d'entre nous, mais la protection des agents dans l'accomplissement de leurs missions doit être votre priorité.

Pour la CGT une règle simple « pas de protection pas de travail » .

S'agissant de la réorientation de la BSE de Mérignac, la CGT va faire des propositions alternatives qui, si vous les retenez, seront la preuve que la consultation et le dialogue social ne se résume pas qu'à une partie de ping-pong entre organisations syndicales et directeurs.

Dans cet esprit constructif, nous ne nous étendrons pas davantage sur le passage de votre réponse au courrier intersyndical du 21 mai dernier ayant trait aux formations spécifiques données aux agents de la BSE de Mérignac qui, jusqu'à preuve du contraire, sont le reflet d'une décision déjà prise de redéploiement des agents sur la route.

Les élus SNAD-CGT